Lettre.

Numéro d'inventaire : 1979.18421 (1-3)
Auteur(s) : Jules Simon
Type de document : correspondance
Éditeur : non renseigné (Paris)
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1884
Description : Un ensemble de 3 pièces, avec en-tête imprimé du Sénat et indication imprimée de la date.
Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 135 mm
Notes : Jules Simon, alors sénateur, écrit à M.Rieder, directeur de l'Ecole alsacienne, à propos d'un rapport que ce dernier lui a remis. La lettre traite de la question des vers latin, exercice que Jules Simon a "aboli" lors de son passage au ministère de l'Instruction publique en 1871. A l'Ecole alsacienne également, l'importance de l'exercice de composition en vers latins a été réduite. Les raisons qu'invoque J.Simon sont d'ordre philologique. On notera la formule élogieuse: "Je sais que votre école a le bon esprit de cultiver le jugement plutôt que la mémoire". La lettre est datée du 14 otobre 1884. Dans les deux autres documents (l'un daté du 20 juin 1890 et l'autre sans date, mais proche par le papier et l'écriture) J.Simon assure Rieder de son intérêt pour l'Ecole alsacienne, et son intention de venir la visiter.
Mots-clés : Monographies / Enseignement post-élémentaire et secondaire général
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 5